Le Festival de Musiques de Saint-Omer

Ce que sera l'ensemble des réjouissances publiques

A peine une semaine nous sépare maintenant des grandes fêtes de Saint-Omer. Rarement le festival de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais qui doit se tenir en cette ville les 19, 20 et 21 mai prochains, se sera paré de plus d'éclat et aura été entouré davantage d'amicale cordialité.

Le programme établi à cette occasion par la Municipalité de Saint-Omer aidée de la commission des fêtes de cette ville, est de tout premier ordre, nous pouvons maintenant l'affirmer en toute connaissance. Avec une activité fiévreuse, on travaille à son élaboration et, depuis quelques jours, on s'occupe de sa réalisation. La question de la décoration de la ville est particulièrement poussée avec la plus grande célérité. On jugera de l'ampleur de cette décoration lorsque nous aurons dit que, rien que sur le parcours du cortège-défilé qui doit avoir lieu, plus de trente fausses-portes et portiques seront érigés avec le goût artistique le plus sûr.

Quant à la grande fête de nuit organisée pour le dimanche 20 mai, de 10 heures 30 du soir à 1 heure du matin, par les sociétés de gymnastique des environs de Saint-Omer, elle aura le plus grand éclat. Nos lecteurs peuvent d'ailleurs s'en rendre compte par le programme détaillé que nous publions plus loin.

La journée du samedi

C'est à midi, exactement, que des sonneries de cloches annonceront, le samedi 19 mai, le début de la fête. A partir de 4 heures après-midi, les délégués de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais commenceront à arriver à Saint-Omer. A 5 heures, ce sera le tour de la fameuse Société philanthropique « Le Soutien » de Saint-Gilles-Bruxelles. A cette remarquable phalange, les Audomarois réservent la plus chaleureuse réception.

A 6 heures 30, à l'Hôtel de Ville, commenceront les travaux préparatoires du Congrès, par l'examen des rapports.

Le premier défilé de sociétés en ville, aura lieu à partir de 7 heures. Ce défilé partant de l'hôtel des sapeurs-pompiers, par les rues Faidherbe, Carnot, place Victor-Hugo, rue Louis-Martel et la Grand'Place, comprendra la batterie des sapeurs-pompiers de Saint-Omer, la Musique communale et « Le Soutien » de Saint-Gilles.

La journée du samedi se continuera par la réception du « Soutien » et les délégués de la Fédération à l'Hôtel de Ville et par un banquet amical offert au « Soutien », à 8 heures, à l'Hôtel des sapeurs-pompiers.

Enfin, une « Grande Retraite aux Flambeaux » par la fanfare du 6e régiment de chasseurs à cheval, la batterie des sapeurs-pompiers, la Musique communale de Saint-Omer, l'Harmonie de Blendecques, les « Amis Réunis » de Wizernes et la Fanfare communale de Wizernes, terminera cette journée, avec un concert donné à 10 heures 30 sur la Grand'Place par « Le Soutien ».

La journée du Congrès

Le dimanche 20 mai sera à proprement parler la « Journée du Congrès ». Ce Congrès qui est le 15e de la Fédération s'ouvrira à 10 heures au Théâtre municipal sous la présidence de M. Paul Caelenaere, président de la Fédération.

Pendant les travaux du Congrès, de 10 heures à midi, des aubades et concerts-apéritifs seront donnés sur les places publiques. A 11 heures, sur la Grand'Place, aura lieu un concert-collecte par « Le Soutien ».

A 12 heures 45, en gare, on nous signale ensuite l'arrivée et la réception de la célèbre « Musique des Guides », de Bruxelles. Un défilé en ville dans l'ordre suivant aura lieu : 1. La fanfare du 6e régiment de chasseurs à cheval. — 2. La batterie des sapeurs-pompiers de Saint-Omer. — 3. La Musique communale de Saint-Omer. — 4. La Musique du 1er régiment des guides royaux de Bruxelles. — 5 « Le Soutien » de Saint-Gilles-Bruxelles.

L'itinéraire est fixé par la place de la Gare, la rue François-Ringot, place du Vainquai, rues Faidherbe, Guillaume-Cliton, de Dunkerque et Grand'Place. Sur le parcours, exécution de la « Marche des Alliés » par « Le Soutien ».

— A 1 heure aura lieu à l'Hôtel de Ville la réception de la « Musique des Guides », à 1 heure 15, au Théâtre municipal, la clôture du Congrès et la remise des récompenses aux vieux musiciens de la Fédération.

Le banquet officiel se donnera à 2 heures dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Le défilé des Sociétés

Les sociétés défileront en trois groupes qui se réuniront rues Edouard-Devaux, Sainte-Croix et place de la Ghière. Les itinéraires seront différents. L'heure du départ est fixée à 3 heures 30.

Après le défilé commencera le Festival sur les différents kiosques de la ville et des faubourgs.

Pendant ce temps auront lieu des excursions en bateaux dans les marais de St-Omer.

Le concert des " Guides "

Le grand concert donné par la Musique du 1er régiment des guides aura lieu à 8 heures 30 au Jardin-Public, au milieu d'un ravissant cadre de verdure. En voici le programme détaillé : 1. Fugue en la mineur (Jean-Sébastien Bach). — 2. Fantaisie sur deux Noëls populaires wallons (Joseph Jongen). — 3. La Plainte au clocher (Guillaume Balay). — 4 Namouna, ballet (Edouard Lalo). — 5. Mouvement perpétuel (Weber). — 6. Espana, rapsodie (E. Chabrier). — 7. Danses polowtsiennes du prince Igor (Borodine).

La fête de Nuit

Elle promet d'être splendide et se donnera à partir de 10 heures 30 sur la Grand'Place. Y participeront les sociétés de gymnastique : la Jeunesse Républicaine de Wizernes ; En Avant, d'Arques ; La Patriote, de Guînes ; La Patriote, de Blendecques ; L'Union, de Saint-Omer ; L'Audomaroise, de Saint-Omer. Les mouvement se feront avec le concours de l'Harmonie de Blendecques.

Au programme, les ballets des « Papillons », des « Bohémiens et Bohémiennes », des « Bergers et Bergères », du « Système Solaire », des poses plastiques et un assaut de cannes.

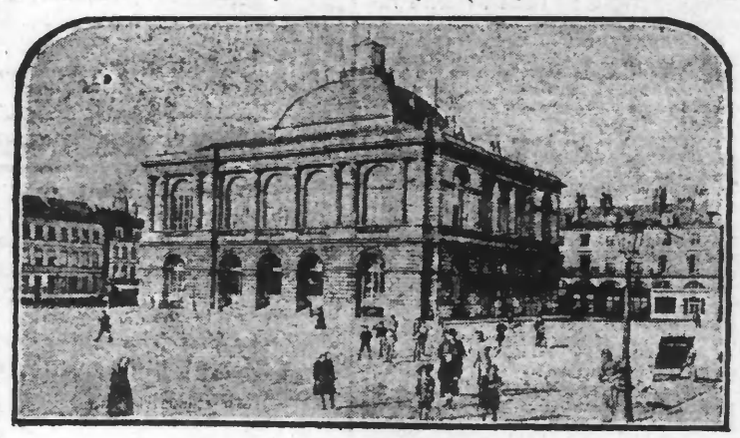

L'HOTEL DE VILLE

La fête de nuit se complètera par l'illumination de la Grand'Place et l'embrasement de l'Hôtel de Ville.

La dernière journée

Si possible elle dépassera encore en éclat les deux précédentes. La journée du lundi 21 mai marquera donc, nous en sommes persuadés, dans les fastes de la ville de Saint-Omer, comme une journée d'exceptionnel éclat.

Avant tout, ne se parera-t-elle pas de la présence de la Musique de la Garde Républicaine Et notre première musique militaire française ne trouvera-t-elle pas un attrait tout spécial à fraterniser avec la première harmonie militaire belge, la Musique des Guides.

Dès 10 heures 30 du matin, aura lieu sur la Grand'Place un concert donné par la Musique des Guides. Il comprendra notamment la « Danse macabre » de C. Saint-Saëns.

La Statue de Jacqueline ROBINS et la Tour SAINT-BERTIN

A 11 heures 45, l'Harmonie des Mines de Bruay sera reçue à l'Hôtel de Ville, et à midi 45, en gare, une réception chaleureuse attend la « Musique de la Garde Républicaine ».

« Défilé en ville, réception officielle à l'Hôtel de Ville et puis, un banquet officiel, présidé par M. Tourneur, maire de Saint-Omer, attendra nos musiciens de la Garde », telle est la suite des réjouissances prévues.

Continuant l'examen du programme nous trouvons : à 2 heures 30, tirage au sort, à l'Hôtel de Ville, des primes du Festival et à 3 heures, Grand'Place, concert par l'Harmonie des Mines de Bruay.

Le concert de " La Garde "

C'est à 5 heures 30 que se donnera au Jardin-Public, le concert de la Musique de la Garde Républicaine. La célèbre phalange sera dirigée par M. Guillaume Balay, son chef éminent. Voici le programme détaillé de cette audition sensationnelle : 1. Ouverture solennelle (Glazounoff). — 2. Scènes flamandes (Henry Filteul). — 3. Menuet (de la suite en ré). — 4. L'Apprenti Sorcier, scherzo (P. Dukas). — 5. La Tasse, poème symphonique (Liszt). — 6. La Flandre héroïque, ouverture (G. Balay).

La clôture des fêtes

Ce sera à vrai dire une véritable apothéose. Sur la Grand'Place illuminée, un grand bal public organisé par la Musique communale de Saint-Omer, sous la direction de M. E. Andry, aura lieu à partir de 9 heures 30. Pendant ce temps, l'illumination générale de la ville est envisagée. La Tour de Saint-Bertin, embrasée, découpera sur le ciel sombre sa silhouette colorée tour à tour de rouge et de vert. Avec une telle finale, nous ne mettons nullement en doute que les nombreux étrangers qui séjourneront à Saint-Omer à l'occasion du XVe Festival des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, n'emporteront de leur séjour le plus durable souvenir.

V. BRIGGHE.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON CONSULTEZ LE LE PLUS PRATIQUE EN VENTE PARTOUT Couverture ROUGE

Au Congrès des Coopératives de consommation à Bordeaux

Les assemblées générales des organismes centraux

Bordeaux, 12. — *(De notre corr. part.)* — On sait que le Congrès national a été déclaré clos hier à 18 h. 30. Cette journée de samedi est consacrée à différentes assemblées générales des organismes centraux : Banque des Coopératives le matin, magasin de gros l'après-midi.

Malgré une pluie qui tombe inexorablement, tous les congressistes sont exacts et viennent aux dernières séances de travail sans lassitude.

Les représentants des sociétés coopératives adhérentes à la Banque Coopérative ont approuvé le bilan présenté par Gaston Lévy et ont également, en assemblée générale extraordinaire adopté la suppression de trois articles des statuts considérés comme inutiles.

A partir de 10 heures du matin, les congressistes sont emmenés dans de confortables autos-cars qui les conduisent vers différentes installations du Magasin de Gros, dans la ville même de Bordeaux.

C'est le chai National du M. d. G., situé quai de Paludate, qui émerveille les délégués par sa bonne tenue et son importance.

C'est la Chocolaterie et l'usine de conserves alimentaires en pleine activité 229, Cour de l'Argonne où les congressistes sont initiés d'une part au voyage des fèves de cacao et à la transformation ensuite, de la poudre de cacao en succulentes tablettes de chocolat et, d'autre part, à l'épluchage mécanique des petits pois, à la cuisson de ceux-ci, à leur mise en boîtes et à leur stérilisation dans les autoclaves.

La séance de l'après-midi

A 2 h. 30, se tient l'assemblée générale du M. d. G.

Le bureau est ainsi composé : Bugnon, de Lyon, président ; Legrand, de Dunkerque et un délégué de Paris, assesseurs.

CLEUET, WASEIGE et LEBON présentent le rapport et le bilan du M. d. G.

Après une excellente intervention de BRICOUT de Caudry qui invite le Conseil d'Administration du M. d. G. à redoubler d'efforts et de zèle pour maintenir au-dessus du commerce national, notre M. d. G. CLEUET fait une réponse qui est approuvée par Bricout.

Quelques orateurs apportent des observations, après quoi, le débat épuisé, le Président met aux voix le rapport et le bilan du M. d. G. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Le Président de séance remercie les congressistes, les camarades de Bordeaux et du sud-ouest qui ont superbement organisé le Congrès.

La journée du dimanche

Une excursion est offerte aux délégues dimanche. Elle comportera le voyage à Arcachon, une promenade nautique sur le bassin, une visite des parcs aux huîtres ainsi qu'une réception par le Maire d'Arcachon.

Mais dès ce soir de samedi, de nombreux délégués éloignés regagneront leur pays emportant chez eux l'impression réconfortante qu'ils ont coopéré à un mouvement qui entraîne avec certitude l'émancipation des travailleurs et qu'ils ont surtout, par leur discipline, prouvé au Parlement du Bloc National que la coopération française saura se souvenir le moment arrivé de toutes les mesures d'injustice fiscale dont elle est accablée.

LE REMPLOI des Dommages de Guerre

Une question spéciale à propos d'un co-propriétaire belge

Léon Escoffier, député du Nord, avait posé au Ministre des Finances la question suivante :

« Des copropriétaires (parmi lesquels se trouve un belge) d'une indemnité de dommages de guerre d'un immeuble exproprié, situé dans le département du Nord, peuvent-ils remployer cette indemnité en maisons ouvrières dans un rayon de 50 kilomètres ?

« La présence du belge parmi les cointéressés peut-elle jouer un rôle quelconque ?

Voici la réponse du Ministre :

« Les copropriétaires français agissant isolément peuvent remployer la part d'indemnité revenant à chacun d'eux dans les conditions fixées par l'article 5, paragraphe 7, de la loi du 17 avril 1919 et par l'article 4 de la loi du 15 juillet 1922 ; rien ne s'oppose à ce qu'ils la consacrent à la construction de maisons ouvrières.

« Le copropriétaire belge ne peut remployer sa part d'indemnité que dans les conditions fixées par l'article 2 de l'accord franco-belge du 8 octobre 1919, c'est-à dire en reconstituant des biens analogues à ceux qui ont été détruits.

« Si au lieu d'agir isolément, les indivisaires prennent une déclaration prorogeant l'indivision en vue d'affecter le total des indemnités indivise à la déconstruction d'un immeuble unique, comme le permet l'article 10, paragraphe 1er, de la loi du 17 avril 1919, le mode de remploi en commun adopté par les indivisaires doit nécessairement satisfaire aux exigences de l'accord franco-belge.

Nos compagnies de pompiers

NOMINATIONS D'OFFICIERS

Par décret du Ministre de l'Intérieur, viennent d'être nommés aux grades suivants, dans les corps de sapeurs-pompiers communaux :

Nord. — MM. Dupont, capitaine à la Compagnie de Maing ; Collet, lieutenant à la Compagnie de Maing ; Guillez, sous-lieutenant à la Compagnie de Maing ; Rommel, sous-lieutenant à la subdivision de Volkerinckhove.

PAS-DE-CALAIS. — MM. Gérard, sous-lieutenant à la subdivision d'Arleux-en-Gohelle ; Dauthier, capitaine à la Compagnie de Rivière ; Delgatte, sous-lieutenant à la Compagnie de Rivière ; Baillon, sous-lieutenant à la subdivision de Sailly-au-Bois.

Election au Conseil Général

CANTON DE SOLESMES

Les électeurs du canton de Solesmes, dans le Cambrésis, sont convoqués pour le dimanche 27 mai, à l'effet d'élire un conseiller général, en remplacement de Marty, dont l'élection a été annulée.

SOIGNEZ BIEN VOTRE JARDIN!

C'est le moment de greffer par approche les noisetiers, les noyers ; de greffer en couronne les cerisiers, les cormiers et pruniers ; en flûte, les châtaigniers et figuiers ; en fente, les vignes; enfin, par rameau sous écorce, les poiriers et pommiers.

Binez le sol au pied des arbres. Par les chaleur, seringuez les espaliers. Eclaircissez les fruits trop nombreux ; pulvérisez à l'eau additionnée à 1 % de sulfate de cuivre.

Le fruitier doit à cette époque être nettoyé à fond ; les murs seront badigeonnés avec du lait de chaux additionné de 10 % de sulfate de cuivre.

T. S. F.

CONCERTS RADIOLA. — 14 mai. A 13 h. 45. Informations et orchestre Tzigane-Radiola. — 17 heures : Cours de la Bourse de Commerce de Paris, du Havre et de New-York. — 17 h. 10 Informations financières de Paris et de Londres, cours des changes. — 17 h. 20 : Radio-Dancing par l'orchestre Ferrer et Filopoto. — 20 h. 45 Ouverture de la Marjolaine (Lecoq) ; Informations. — 21 heures : Soirée avec le concours de Mlle Irène Boucher, de la Gaieté Lyrique : 1. Divertissement (Lalo) ; 2. Pastourelle, flûte (Rabaud) ; 3. Air de la Traviata, chant par Mlle Irène Boucher (Verdi) ; 4. Menuet en La (Beethoven) ; 5. Berceuse, violon (Schumann) ; 6. Les Trains, poésie dite par Radiolo Henri (Bataille) ; 7. Romance, violonc. (Bruneau) ; 8. Valse de Roméo et Juliette, chant, Mlle Irène Boucher (Gounod) ; 9. Divertissement sur des chants russes (Rabaud).

CONCERT DE LA TOUR EIFFEL. — 14 mai. 18 h. 20 : Avec le concours de Mlle Valérie Schroeder, pianiste soliste de l'orchestre de Paris ; Mlle Euzenat, cantatrice ; Mlle Hélène Wolff, violon. ; M. Lucien de Flagny, pianiste. — Gavotte pour les heures et les zéphirs (Rameau) ; Coucou (Daguin), par Mme Schroeder ; Sonate, 1re partie E. Nérini), par Mlle Wolff, accompagnée par M. Naudel-Ferrand ; Invitation au voyage de Duparc, La Rose Rouge A. de Polignac), par Mlle Euzenat et M. de Flagny ; Clair de lune, de Debussy, par Mme Schroeder ; Berceuse de Fauré, par Mlle Wolff ; Le Manoir, de Rosemonde, de Duparc, par Mlle Euzerat et M de Flagny

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T. — 14 mai. 20 h. 45 : Transmission du concert Gaveau donné par l'Association symphonique d'amateurs A. S. A., dirigée par Jacques Pillois. — Programme : 1. Namouna, prélude et sérénade (E. Lalo) ; 2. Rédemption (C. Franck) ; 3. Concerto pour 4 violons, Vivaldi VI., A. Salin, Mlles Postel Vinay, Dewandre Bestel ; 4. Masques et Bergamasques (G. Fauré) ; 5. Mélodie, Mlle Marie-Louise Asso ; 6. Esquisses sur les Steppes de l'Asie Centrale (Borodine) ; 7. Scènes alsaciennes viol. solo, M. Salis (Massenet).

Le temps d'aujourd'hui

Temps très nuageux, éclaircies, averses et grains ; vents d'ouest à nord-ouest, 6 à 8 mètres faiblissant ; refroidissement. Minimum de température : 1°.

LA MODE

La Fantaisie des Ombrelles

Frivolité bien féminine, l'ombrelle qui fut boudée pendant quelques années, on ne sait pourquoi, nous revient triomphante et plus charmante que jamais. Comme une jolie fleur printanière, elle semble s'être soudain épanouie aux premiers beaux jours, pour s'évanouir aux approches de l'automne...

Les fantaisies qui garnissent nos robes se retrouvent cette année sur les ombrelles et elles nous permettent ainsi de donner un cachet bien personnel à ces bibelots charmants. Chaque jour ne voit-il pas éclore de nouvelles formes, de nouveaux coloris ?

(Photo Branger)

Le petit parasol japonais sera le favori cet été, si le Dieu-Soleil... lui prête vie

On tend les ombrelles de crêpes imprimés, qui tamisent les rayons de soleil avec tant de douceur ; on les drape en plis harmonieux, comme nos robes elles-mêmes. Le taffetas qui jouit d'une si grande vogue dans la haute couture est aussi très en faveur dans le domaine des ombrelles. On le crêpe ; on le pointe de mille arabesques gracieuses ; sur lui, des broderies de perles ou de soie éclatante scintillent ; des petits volants apportent leur léger froufroutement ou bien plus légers encore, des volants de dentelle ou de tulle rendent exquise la plus simple ombrelle. Dans une note plus riche et plus originale, se parent les ombrelles en mousseline de soie peinte.

Mais, puisque l'ombrelle semble devoir être le complément indispensable du tailleur classique, nous la ferons élégante en combinant des rubans de taffetas de deux tons : l'un clair et l'autre foncé ; rien ne saurait être plus agréable que de travailler le ruban pour en faire ainsi une fantaisie qui prête à tant de gestes gracieux et qui, surtout, protège le teint contre l'ardeur du soleil.

Robe-tailleur pour jeune fille

C'est sans doute être vieux jeu que de parler ainsi : mais rien mieux que la simplicité, la sobriété dans la toilette ne saurait convenir à la grâce de la jeunesse... Avec la ligne droite, toujours en faveur, il est facile de rester dans cette note. Que faut-il à une robe de jeune fille pour être infiniment seyante ? Point de falbalas : un plissé, un ruban, un volant feront toujours bel effet.

Les robes blanches sont jolies, pratiques ; avec les clochettes Milply, les voiles Piquella, tous ces gais tissus semés de fleurettes ou chamarrés de dessins multicolores, on fait d'adorables robes de jeunes filles. Le corsage, plat, sera blousé à la taille et maintenu sous une ceinture de ruban. La jupe, ornée de plissés ou de volants, sera large.

Enfin, le « trois-pièces », si pratique se fera en reps, en popeline, en serge, en crespalga, dans les tons bleu marine ou banane, champagne, sable, beige, etc.

Voici, dans cet ordre d'idées, une gentille robe-tailleur en reps beige ; la blouse, garnie de lainage cavé présente un col qui s'ouvre à volonté. La jupe reste simple comme dans le tailleur classique.

Avec deux mètres de tissu en 120, et notre patron-prime, n. 5.118, il est aisé de confectionner cette toilette modeste pour une jeune fille de 14 à 16 ans.

De 16 à 18 ans, 2 m. 75 en 120 sont nécessaires.

PATRON 5.118
Robe tailleur en reps beige
(De 14 à 16 ans, métrage : 2 m. 55 en 120)
(De 16 à 18 ans, métrage : 2 m. 75 en 120)

COUSINE MADELEINE.

Notre Patron-Prime

Afin de faciliter dans la mesure du possible à nos nombreuses lectrices leur tâche parfois ardue de Couturière nous publions chaque semaine un ou plusieurs modèles portant un numéro. Il suffit de remplir le bon ci-dessous et de nous envoyer la somme de *1 franc en timbres-poste* pour recevoir

Le Patron-Prime

du modèle choisi dans le *Réveil*.

Bon pour le PATRON-PRIME N° 5118

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron N° 5.118

M.....
rue.....
à.....
département.....
Ci-joint la somme de 1 franc

ATTENTION !! Indiquer très lisiblement votre nom et votre adresse.

La somme de 1 franc doit être versée en timbres-poste.

Envoyer votre demande de PATRON-PRIME à l'adresse suivante :

Service des PATRONS-PRIMES
REVEIL
186 bis, rue de Paris **Lille**

FEUILLETON DU 15 MAI 1923 — N° 39

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION

PAR JEAN DEMAIS

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE X

M^r^ et M^me^ Poquelin

(Suite)

— Le croirez-vous, monsieur ? continuait Poquelin. Oui, sans doute, car vous n'avez aucune raison de ne pas ajouter foi à mes paroles... Eh bien, c'est précisément parce qu'un scribe imbécile a fait de Boquelin Poquelin et parce que, sans aucune intention certainement, mon père me prénomma par surcroît Jean-Baptiste... ce dont je ne songe par un instant à tirer vanité, que j'exerce la même double profession que Molière...

« J'ai subi l'influence de ce nom chargé de gloire... voilà tout.

« Car, remarquez-le, rien ne me prédisposait à la carrière dramatique...

« Mon père, Jérôme Poquelin, était batelier, comme l'avait été son père... et ma jeunesse s'est passée sur la péniche dont il était propriétaire... la « Marie-Jeanne »... dont je devais devenir propriétaire à mon tour.

Raymond commençait à songer, à part soi, que cette histoire n'avait, en somme, qu'un bien médiocre intérêt pour lui et qu'il ne voyait toujours pas ce qui motivait la visite du singulier ménage.

Mais il voulait être poli jusqu'au bout et il se résigna à attendre patiemment que son interlocuteur en vint à l'objet de cette visite.

M. Poquelin se sentant autorisé par le silence du Prince à s'étendre complaisamment sur son autobiographie, continuait :

— Ce fut par un artiste peintre de passage, qui s'était mis à reproduire sur sa toile le coin du canal du Loing où la « Marie-Jeanne » se trouvait un jour amarrée, que ma vocation se trouva en quelque sorte amorcée...

« J'avais alors une dizaine d'années... Je savais lire et écrire comme le savent les enfants des patrons des péniches, perpétuellement en voyage sur l'eau, c'est-à-dire assez mal... Ce qui vous laisse supposer que je n'avais jamais lu de Molière et ignorais même qu'il eût existé un homme s'appelant ainsi.

« Ce peintre, autour de qui j'allais et venais curieusement, avec l'indiscrétion naturelle à mon âge, n'ayant demandé mon nom, se mit à rire quand je lui eus répondu que je m'appelais Jean-Baptiste Poquelin...

« Et, comme vous alliez le faire tout à l'heure, si je n'avais devancé vos paroles... il s'écria :

« — Mais ce sont les nom et prénoms de Molière !

« J'étais curieux... Je voulus savoir qui était ce personnage inconnu de moi... et, de fort bonne grâce, le peintre me fit en quelques minutes le panégyrique de mon illustre homonyme...

« J'ignorais alors le détail de l'acte de naissance mal orthographié... et je fus frappé de ce que m'apprenait mon professeur improvisé...

« En même temps, il m'apparaissait que ce Molière avait eu une existence fort enviable... et surtout fort glorieuse, à telles enseignes que son nom se trouvait encore dans la mémoire des hommes.

« Et, m'imaginant de très bonne foi que je devais descendre de lui, je fus envahi à l'instant même du désir de marcher sur ses traces...

« Dès lors, ma carrière m'apparaissait lumineusement.

« Je serais un nouveau Molière...

« Et sans rien dire de mes ambitions à personne, je n'eus plus de cesse que mon père, renonçant à faire de moi un batelier comme lui, ne me mît dans une école primaire quelconque, où se parferaît mon instruction, vraiment trop sommaire pour un garçon déjà dévoré de la tarentule d'écrire et de jouer des pièces de théâtre...

« Il finit par se laisser convaincre, le cher homme... et bientôt j'entrai en pension... à Ivry-sur-Seine... dans une institution aujourd'hui disparue et qui s'appelait l'école Pompée...

« J'y restai jusqu'à ma quinzième année, et j'y fis, j'ose le dire, d'assez brillantes études pour me juger digne de reprendre la plume de celui que je croyais toujours aussi fermement être mon ancêtre...

« Cette instruction solide, je ne devais pas cesser de la perfectionner après ma sortie de l'école, d'où je passai comme saute-ruisseau, dans une étude d'avoué...

« En effet, ma journée terminée, je suivais des cours gratuits du soir...

« Tous ceux qui pouvaient être de quelque utilité pour la réussite de mes projets n'eurent pls d'élève plus assidu que moi... littérature, histoire, dictions, solfège... j'appris tout cela, et bien d'autres choses encore.

« Vous devez d'ailleurs reconnaître, à ma façon de m'exprimer, que j'ai eu en somme une culture des plus soignées...

— *J'allais précisément en faire la remarque*, observa le Prince en un alexandrin, tandis que M. Jean-Baptiste Poquelin se redressait d'un air satisfait.

— Je vous passe, reprit celui-ci, mon temps de volontariat et j'arrive à ma vingt-deuxième année, époque à laquelle j'eus la douleur de perdre mon père... que suivit de peu dans la tombe l'excellente femme qu'était son épouse, ma mère...

« J'étais orphelin... mais non sans ressources... car mes bons parents me laissaient, outre la « Marie-Jeanne »... une cinquantaine de mille francs... leurs économies de trente années de travail et de privations.

« D'autres eussent immédiatement dilapidé ce patrimoine en orgies de toutes sortes...

— J'en connais, observa le Prince de la Bohême en s'envoyant un petit salut amical dans le mauvais miroir surmontant sa cheminée...

— Moi pas ! affirma avec solennité le comédien-acteur...

« Cette péniche et cet argent étaient sacrés... parce que je leur assignais déjà, en pensée, une destination spéciale dans un avenir d'ailleurs encore indéterminé...

« Mais en attendant que cet avenir fût devenu du présent, je plaçai les cinquante mille francs en banque et je remisai la péniche dans un coin de son port d'attache.

« Et bravement... j'allai m'engager...

— Comme soldat ?... fit naïvement Raymond qui, malgré lui, commençait à s'intéresser à ce long récit.

— Mais non... je viens de vous dire que j'avais fait mon volontariat... Le régiment, j'en sortais... et je n'avais nulle envie d'y retourner...

« Je m'engageai, allais-je dire, dans les théâtres de quartier... Montparnasse, Grenelle et Gobelins... vous savez... ces trois scènes qui, de tout temps, ont appartenu à une seule direction promenant de l'une à l'autre, chaque semaine, trois troupes et trois spectacles différents...

— Oui, oui, je sais...

— Ce fut là que, pendant huit ans, je parachevai mon éducation dramatique, jouant plus de deux cents cinquante pièces de tous genres, interprétant dans ces pièces les rôles les plus variés... depuis le Muet de *Lazare le Pâtre*, jusqu'à Buridan de *La Tour de Nesles*... Depuis Colladan de *La Cagnotte*, jusqu'au père Gaspard des *Cloches de Corneville*...

— *Mes compliments !* apprécia Raymond Bauvoir de la Haultinière.

— Ce fut là, enfin, que j'eus le rare bonheur de rencontrer et d'épouser Anaïs Durand, qui tenait alternativement dans une des trois troupes l'emploi de jeune première et celui de grande coquette... avec un égal talent, j'ose le dire...

Le ton du bonhomme s'était fait de nouveau légèrement ironique, mais d'une façon toujours assez imperceptible pour que la grosse dame renouvelât, en signe de contentement, son petit roucoulement satisfait de tout à l'heure...

— J'avais alors trente ans, reprit M. Jean-Baptiste Poquelin, j'étais chef de famille... et je possédais suffisamment toutes les ficelles de mon art pour donner enfin suite à mes projets de naguère... c'est-à-dire pour continuer et renouveler Molière, bien qu'entre temps j'eusse enfin appris qu'il n'y avait entre lui et moi aucune espèce de parenté, même lointaine...

« Ayant résilié mon engagement et fait résilier celui d'Anaïs, je revins à ma péniche... je dépensai vingt-cinq mille francs, la moitié de mon avoir, pour l'aménager à mon idée, et nous partîmes sur l'eau... accompagnés d'une troupe de deux comédiens et d'autant de comédiennes...

Et, pompeusement, Poquelin conclut :

— Le Théâtre Fluvial était fondé..

— Le Théâtre Fluvial... répéta Raymond avec stupeur. Je vous avoue que je ne comprends pas...

— C'est cependant bien simple.

« Les aménagements que j'ai fait faire alors sur la « Marie-Jeanne » consistent en l'installation, à son bord, d'un théâtre complet... un théâtre de faible largeur mais de grande longueur... pourvu d'une scène fort bien montée en décors et en mobilier... et dont la salle peut contenir deux cents spectateurs convenablement assis...

Ajoutez à cela mon logement personnel et celui de mes artistes... le tout occupant un tiers de la péniche...

(A suivre).